
LES INDICATIONS APPAREIL DIGESTIF ET MALADIES MÉTABOLIQUES

MARIE-NOËLLE COUVAL*

Introduction

Dans le domaine des pathologies digestives, nous avons peu de preuves scientifiques de l'efficacité des thérapeutiques thermales mais des convictions fortes d'amélioration de la qualité de vie de nos patients.

L'évolution des indications tient lieu de l'évolution des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (Mici), en particulier de la maladie de Crohn (incidence annuelle : 5 à 6 cas pour 100 000 habitants pour les 2 maladies) d'une part et de l'importance des troubles fonctionnels digestifs dont souffriraient 20 % de la population d'autre part.

Installée depuis 1991, la mise à disposition, alors, de nouveaux anti-spasmodiques, de traitements laxatifs plus efficaces (Pinavérium, Macrogol), a contribué à la réduction temporaire du nombre de curistes "fonctionnels".

Mais l'absence ensuite de nouvelles thérapeutiques, depuis, a favorisé le retour des patients vers des thérapeutiques plus naturelles.

En 25 ans les pathologies ont évoluées à Plombières, les indications de cure pour colite post-amibienne deviennent très minoritaires au profit de ces pathologies plus "modernes".

Les cancers pour certains sont en passe de devenir des maladies chroniques, bien stabilisés, cela ne constitue plus strictement des contre-indications absolues.

Dans le domaine des maladies métaboliques, le diabète et le syndrome métabolique mieux traités, mieux connus, concernent une part importante de notre population ; certes les intervenants sont nombreux dans ces domaines-là mais le traitement thermal peut faire partie du "patchwork" thérapeutique.

En corollaire, le traitement peut être adapté à la surcharge pondérale et à l'obésité.

Principales indications Appareil Digestif (AD)

1) La colopathie fonctionnelle (troubles fonctionnels intestinaux (TFI), colopathie spasmodique) se décline en diverses pathologies selon les critères de Rome III qui cons-

* médecin thermal à Plombières-les-Bains (88)

Courriel : marie.couval@wanadoo.fr

tituent un panel d'indications possibles.

Faut-il les individualiser ? Oui à mon avis.

Syndrome de l'intestin irritable (SII) avec douleur ou inconfort abdominal, troubles du transit en quantité et qualité.

La douleur n'apparaît pas obligatoirement avec

- les ballonnements fonctionnels
- la diarrhée fonctionnelle
- la constipation fonctionnelle

et avec des effets indéniables de la crénothérapie.

Les bains chauds relaxants, les massages, ... le cocooning améliorent la symptomatologie, l'anxiété induite, voire le syndrome dépressif associé parfois.

Cf "*Le charme discret de l'intestin*" de Giulia Enders

Dans le cadre des échanges entre l'intestin et le cerveau, le stress figure sans doute parmi les plus importants stimuli.

Un séjour en milieu thermal qui allie soins et climat sédatif combat le stress et les maladies induites.

2) La constipation chronique

Par dysfonctionnement pelvien ano-rectal, dyschésie plus organique.

Et la constipation secondaire :

- effets iatrogènes des antalgiques (opioïdes ou apparentés largement prescrits, les anti-dépresseurs ...)
- maladies neurologiques : maladie de Parkinson ...
- les effets des soins sont bénéfiques mais avec beaucoup d'assiduité, mais sont insuffisants donc complémentaires

3) La diarrhée sans syndrome de malabsorption

Parfois dite motrice définie par une accélération du transit intestinal, colique, fonctionnelle le plus souvent, accompagnait autrefois les dystonies neuro-végétatives.

La diarrhée sécrétoire des colites collagènes ou lymphocytaires ou iatrogènes (excès de laxatifs).

4) La diverticulose colique ou sigmoïdienne (colite diverticulaire) symptomatique (antécédents de diverticulite sigmoïdienne non répétitive) non compliquée.

Le séjour thermal peut favoriser un changement de mode de vie, de mode alimentaire, traite les spasmes.

Les Ains sont contre-indiqués, la cure peut avoir un effet cumulé sur des algies rhumatismales et permettre l'arrêt des traitements.

Prévention des récurrences ?

5) Les Mici

Personnellement sceptique quant à l'efficacité de la chaleur sur ces maladies inflammatoires, je prescrivais des soins "sur la pointe des pieds" alors que les patients des années

90 avaient encore des formes légères.

Puis des patients nous ont été adressés, en dernier recours, avec des altérations de l'état général : la cure n'améliorait pas cet état, voire l'aggravait.

Puis les indications se sont limitées aux formes légères à modérées, et aux patients équilibrés, traités ou non par Anti-TNF alpha, immuno-suppresseur ou corticothérapie (ces traitements ne sont pas une contre-indication au traitement thermal), et la cure est souvent très bénéfique en terme de qualité de vie et de récurrence des poussées.

Intérêt du traitement thermal :

- atténuation de la symptomatologie fonctionnelle associée
- traitement cumulé des manifestations extra-digestives articulaires : arthrite /contre-indication des Ains
- action relaxante, le stress favoriserait les poussées, influence des mauvaises nouvelles...
- action sur le microbiote ??

6) En post chirurgie abdominale (autrefois indication pour l'abdomen balaféré)

Les chirurgies sont devenues moins invasives, moins délabrantes. Les massages abdominaux, les douches peuvent encore apporter une amélioration des cicatrices et de certains troubles fonctionnels secondaires.

Cas particulier post-radiothérapie : la colite radique (avec ou sans rectorragies) est une bonne indication même chez certains sur-irradiés.

7) La proctologie

La pathologie hémorroïdaire (anite, effets délétères des efforts de poussées, troubles du transit)

Les fissures anales récidivantes non chirurgicales (post-constipation)

- régulation du transit dans les 2 cas

Effets positifs grâce à des soins localisés

8) Les pathologies hépatiques

Les hépatites virales et séquelles fonctionnelles

Les cytolyses hépatiques, Nash...

La lithiase biliaire non compliquée

Les dyskinésies biliaires comme les TFI

Les ictères à bilirubine non conjuguée : Syndrome de Gilbert

Indications plus spécifiques de certaines stations comme Vichy avec une certaine efficacité.

9) Les affections pancréatiques ???

Pancréatite chronique : pas d'expérience dans cette indication.

10) Les parasitoses digestives

Les rares malades de retour de séjour de pays tropicaux et sub-tropicaux peuvent encore bénéficier de nos eaux, même après de bons traitements médicamenteux des amibiases. Rare mais possible.

Et bien sûr, il reste quelques victimes des amibes d'Indochine et d'Algérie.

Comme les TFI.

11) Les pathologies digestives hautes

Le reflux gastro-œsophagien et la gastrite sont des indications minoritaires. Les inhibiteurs de la pompe à protons, largement prescrits, ont limité l'expression de ces maladies. Il reste des patients qui ne désirent pas se soigner de cette façon et qui peuvent tirer bénéfice des soins thermaux.

Les ulcères gastriques ne sont plus une indication, les rares cas de patients dont l'éradication d'*Helicobacter pylori* est rebelle, tirent peu de bénéfice du traitement thermal.

12) Les cancers : le cancer colo-rectal

En post-chirurgie, après traitement radiothérapique, si des troubles fonctionnels persistent. Les colectomies sont responsables de troubles du transit à type essentiellement de diarrhées, pouvant tirer bénéfice des soins et des cures hydriques.

Cf colite radique

Et un séjour thermal est ou peut être une parenthèse apaisante après les divers traitements prodigués.

Indication dans les maladies métaboliques

1) Le diabète

La prise en charge du diabète de type II est pluri-disciplinaire, une cure est un complément avec

- gestion du stress, soins relaxants (étuve, massage, bains)
- incitation à l'exercice physique (mobilisation en piscine, petites marches organisées... rappel des recommandations 50 min 3 fois par semaine)
- conseils diététiques réitérés (diététicienne, conférences, ETP...)
- arrêt du tabac

2) Le syndrome métabolique, les dyslipidémies

Les objectifs d'une prise en charge thermique sont les mêmes que ceux du diabète.

Globalement les patients pris en charge sont "inquiets" pour leur santé, les règles hygiéno-diététiques sont souvent connues, mais des rappels leur semblent utiles, ils ont besoin d'être confortés, d'être rassurés.

3) La surcharge pondérale et l'obésité

Ces indications sont diversement traitées en station. À Plombières, c'est une indication minoritaire.

Personnellement, la prise en charge me semble plus laborieuse, elle exige un environnement hôtelier adapté, sportif, psychologique...

C'est une indication à maintenir lorsque les conditions de prise en charge sont optimales.

Globalement dans le cadre des maladies métaboliques, la cure et son environnement peuvent être propices à la relaxation, à la réassurance en matière de règles hygiéno-diététiques, à la mobilisation, le tout pour un gain de qualité de vie.

Synthèse

Pour rafraichir nos indications, il convient de les adapter aux nouvelles dénominations des maladies.

- SII au lieu de colopathie fonctionnelle en maintenant les TFI...
- Mici en détaillant maladie de Crohn et RCH
- Les séquelles de colectomie même pour cancer colo-rectal, de radiothérapie
- Le syndrome métabolique